COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 17 MARS 2022

L'an deux mille vingt et un, le 17 mars 2022 à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lavelanet de Comminges se sont réunis dans la salle du conseil, sur convocation adressée par Jean CHALDUC, maire et sous sa présidence.

Etaient présents : Valérie BERGES, Marie-Jo CARUSO, Carole PORQUERAS, Sabine CATTANEO, Jacques BARIL, Frédéric BERNIER, Jean CHALDUC, Jean Marc DOUMENC, Bertrand HENRY, Nelson MARME, Philippe MIQUEL, Marie-Françoise VIDAL, Samuel ROMO

Etaient excusés : Céline BIASI (pouvoir à Bertrand HENRY) ; Jenny MORERE (pouvoir à Marie-Françoise VIDAL)

01 : Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal Session ordinaire du 13 Janvier 2022

Choix de la ou du secrétaire de séance :

Valérie BERGES a été nommé(e) secrétaire de séance

02 : Approbation Compte de Gestion 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par le Trésorier de la Trésorerie du Volvestre et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du Trésorier.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- approuve à l'unanimité le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

03 : Objet : Approbation compte administratif 2021

Madame VIDAL , 2ème adjointe, fait lecture du Compte Administratif du budget 2021, les résultats sont conformes au compte de gestion de la Trésorerie.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le Compte Administratif 2021, joint en annexe, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	**RESTE A REALISER**	**REALISE**
DEPENSES	494 940.24		442 525.82
RECETTES	511 028.02		502 182.94
RESULTAT de l'EXERCICE	**16 087.78**		**59 657.12**

	Résultat clôture 2020	**Virement section investissement**	**Résultat exercice 2021**	**Résultats de clôture 2021**
INVESTISSEMENT	127 742.64		16 087.78	143 830.42
FONCTIONNEMENT	185 256.16	110 159	59 657.12	134 754.28

Monsieur CHALDUC Jean quitte ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal délibère et :

- Donne acte à Monsieur Le Maire de la présentation du compte administratif,
- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés en annexe.
- Vote à l'unanimité le compte administratif 2021

04 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021

Après avoir examiné le compte administratif, il convient de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement : 134 754.28 €

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice + 59 657.12 €

B Résultats antérieurs reportés + 75 097.16 €

C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) 134 754.28 €

D Solde d'exécution d'investissement

R 001 (excédent de financement) : 143 830.42 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

1) **Affectation en réserves R 1068 en investissement : *75179* €**
2) **H Report en fonctionnement R 002 : 59575 ,28** *€*

05 Objet ; Modification de la délibération du 15 janvier 2018 d2 - 2018 (vente canalette à M.Jean LEFEVRE : erreur section parcelle)

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée que la municipalité a cédé à Monsieur JEAN LEFEVRE un tronçon de canalette, cadastrée B834, pour une longueur d'environ 22m40 et d'une superficie de 70 m2 dans le prolongement des parcelles B668 et B370 qui lui appartiennent comme indiqué sur le schéma joint.
Il apparait que la lettre de la section est erronée. Il s'agit de la section D834 et non B834.

Monsieur le Maire propose de modifier la délibération d2-2018 en ce sens. Délibération qui a prononcé la cession de cette portion de la parcelle cadastrée D834 pour une longueur de 22m40 et une superficie de 70 m2 pour un montant de 210 euros.
Les frais d'actes et de bornage sont à la charge de l'acheteur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Lavelanet de Comminges à l'unanimité décide :

- de modifier la délibération d2-2018. La parcelle concernée est cadastrée D834.

06: Questions Diverses

Jean :

Date du prochain conseil municipal le **jeudi 7 avril 2022**

Dégradation Salle des fêtes nuit du 25 au 26 février 2022

Réflexion sur les travaux à venir

Dépenses 2022 :Vidéosurveillance – parking foot- jeux -tables- pompe à chaleur mairie- appartements-abri bus- reliquat travaux foot- replacement suite congés maladie personnel communal

Taux TFB : 30.71 (soit 8.81 communal et 21.90 départemental)
Taux TFNB : 65.27 CFE : 2.59 la décision de ne pas augmenter les taux lors du prochain vote du budget fait l'unanimité

Pour info : Compte Trésorerie : Février 2021 315705€
Février 2022 : 315672 €

Devis cimetière 36891 € (en attente, pas de décision prise)

Suite à la demande de subventions du foyer socioéducatif du collège du Fousseret, le conseil prend une décision de principe d'accorder 10€ par adhérent ou élève résidant à Lavelanet de Comminges aux associations extérieures à la commune qui en font la demande. Vote le 7 avril 2022

Travaux voirie 2022 : 60000€

+ Chemin des Entrepreneurs (prise en charge par la ccv : nouveau procédé)

Terre chemin long voie ferrée (réseau31)

Départ de Sub Loisirs (voiturettes électriques)

Baro d'Evel - vente de DENJEAN au SIVOM du terrain à l'est de la cave (environ un demi hectare) Le projet n'est pas abandonné même s'il ne sera pas porté par la CCV

Marie-Françoise - Panneau Occitan : présente l'offre du conseil départemental

Point sur les canalettes – Point sur les possibilités des travaux possibles à la salle des fêtes (photovoltaïques, etc)

Bertand nous informe que Côté Pizza déménage dans la zone de St Elix

Carole :

Elections Présidentielles Tenue bureau de vote du dimanche : 10 avril 2022

Le planning du dimanche 24 avril sera fait au conseil du 7 avril 2022

Jacques BARIL : Présentation PCS par (missions et responsabilités des conseillers)

Conseil clôturé à 21h40

BUREAU DE VOTE DU DIMANCHE 10 AVRIL 2022

8H00/10H00	SAMUEL ROMO	FRED BERNIER
10h00/12h00	SABINE CATTANEO	VALERIE BERGES
12H00/14H00	JEAN-MARC DOUMENC	BERTRAND HENRY
14H00/16H00	MARIE-JO CARUSO	JACQUES BARIL
16H00/18H00	MARIE-FRANCOISE VIDAL	PHILIPPE MIQUEL
Dépouillement : Jean ; Carole; -Marie-Françoise; Sabine ; Marie-Jo ; Jean-Marc ; Philippe ; Fred (Jenny et Céline voir)		

Secrétaire de Séance — Le maire

Valérie BERGES — Jean CHALDUC